



HAL
open science

Que cherchent les analystes du discours ?

Dominique Maingueneau

► **To cite this version:**

Dominique Maingueneau. Que cherchent les analystes du discours ?. Argumentation et Analyse du Discours, 2012, 9, 10.4000/aad.1354 . hal-03979637

HAL Id: hal-03979637

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03979637v1>

Submitted on 8 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Que cherchent les analystes du discours ?

Dominique Maingueneau
Université Paris-Sorbonne

Bien que l'analyse du discours n'ait émergé que dans les années 1960, aujourd'hui nous avons facilement tendance à considérer que son existence va de soi et à travailler à l'intérieur de tel ou tel cadre théorique ou méthodologique sans nous interroger sur les caractéristiques de l'ensemble de ce champ, sans doute parce qu'il apparaît particulièrement hétérogène. Dans cet article nous allons nous efforcer de prendre quelque recul en mettant en évidence un certain nombre de partages de divers ordres qui permettent de le structurer.

Que signifie « analyse » ?

Notre premier geste va être de nous intéresser au terme « analyse », pourtant présent dans « analyse du discours », auquel on ne prête pas toujours attention. Or dans certaines conjonctures ce terme a pu constituer un enjeu important. C'est ce qu'on voit en particulier dans les débuts de l'analyse du discours en France.

Si 1966 a été la grande année du structuralisme français, 1969 a été celle de l'analyse du discours française. C'est en effet en 1969 que la revue *Langages* a publié un numéro spécial, édité par J. Dubois et J. Sumpf, dont le titre était précisément « l'Analyse du discours » et qu'a paru l'ouvrage de M. Pêcheux *Analyse automatique du discours*. C'est aussi en 1969 que M. Foucault a fait paraître *l'Archéologie du savoir*, dont l'influence sur l'analyse du discours a été considérable.

Le numéro de *Langages* utilisait le terme « analyse du discours » de manière ambiguë : à la fois comme titre de l'ensemble du numéro et comme celui d'un de ses articles, traduction d'un texte de Z. Harris paru dans *Language* (1952) dix-sept ans auparavant. C'est d'ailleurs Harris qui est l'inventeur du label « analyse du discours ». Pour lui « discourse » désigne des unités de taille supérieure à la phrase et, en structuraliste, il utilise « analyse » dans son sens étymologique, celui d'une décomposition. On sait que l'épistémologie structurale repose sur la distinctivité et le test de commutation, et Harris ne fait pas autre chose qu'étendre à des textes la procédure de commutation. Néanmoins, dans cet article il envisage de mettre ces régularités en relation avec des phénomènes d'ordre social :

L'analyse distributionnelle à l'intérieur d'un seul discours, considéré individuellement, fournit des renseignements sur certaines corrélations entre la langue et d'autres formes de comportement. La raison en est que chaque discours suivi est produit dans une situation précise — qu'il s'agisse d'une personne qui parle, ou d'une conversation, ou de quelqu'un qui se met de temps en temps à son bureau pendant un certain nombre de mois pour écrire un type défini de livres dans une certaine tradition, littéraire ou scientifique (1969 : 11).

Une telle attitude n'est pas sans faire penser à celle du structuralisme littéraire français des années 1960 qui postulait qu'il fallait commencer par une analyse immanente du texte pour le mettre ensuite en relation avec un hors-texte de nature socio-historique. On est bien loin de tout ce qui entoure aujourd'hui les problématiques du « discours », qui se refusent précisément à dissocier l'étude des formes et des « comportements », qui récusent l'opposition même entre un intérieur et un extérieur des textes, considérés comme des structures closes.

Les autres contributions de ce numéro spécial de *Langages* ne partagent pas du tout la même conception du discours et de l'analyse du discours que celle de Harris, alors même que c'est la première publication collective sur ce thème. On y trouve par exemple un article de la psychanalyste Luce Irigaray (« L'énoncé en analyse ») qui se focalise sur l'interaction asymétrique entre les interlocuteurs des séances de psychanalyse. Ici « discours » prend une inflexion très différente, qui met au centre l'énonciation. Il en va de même pour l'article de Jean Dubois, qui a codirigé le numéro : il accorde une place centrale aux processus d'énonciation, avec l'intention de rompre avec certains présupposés majeurs du structuralisme linguistique.

Dubois a joué un rôle important dans le développement de l'analyse du discours en France. Sur le plan institutionnel, il a légitimé le nouvel espace de recherche en lui donnant accès à cette revue *Langages* dont le prestige était alors considérable. Il semble qu'il ait vu dans l'analyse du discours une manière de renouveler les travaux sur les relations entre lexique et société, voie déjà largement balisée par G. Matoré (1953) ou R.-L. Wagner (1967). Il était lui-même l'auteur d'une thèse importante sur le vocabulaire social et politique à la fin du 19^e siècle (Dubois, 1962) ; le développement d'une analyse du discours lui apparaissait sans doute comme le moyen d'associer ses préoccupations de linguiste de la langue (il a publié à partir de 1965 une série de manuels de linguistique française, d'inspiration d'abord structuraliste puis générativiste) et son intérêt pour l'inscription sociale de la langue. Ce qui lui importait, c'était d'exploiter avec un éclectisme certain les ressources offertes par la linguistique. De fait, à la suite de la publication de ce numéro 13 de *Langages*, la conception la plus répandue de l'analyse du discours a été celle d'un territoire aux frontières floues où l'on étudiait 1) des textes de tous genres (ce qui tranchait avec les corpus habituels des facultés de lettres), 2) avec des outils empruntés à la linguistique, 3) pour améliorer notre compréhension des relations entre les textes et des situations socio-historiques. Dans cette perspective le terme « analyse » fonctionne comme un simple équivalent d'« étude ».

Michel Pêcheux n'a pas participé à ce numéro de *Langages*. Son projet était d'ailleurs bien différent de celui de Dubois. Chez lui, l'analyse du discours s'ancrait essentiellement dans la linguistique structurale et dans la psychanalyse : le courant lacano-althussérien était alors à son zénith. Pêcheux apparaissait comme une sorte de psychanalyste du discours : on décomposait le texte en phrases et l'ordinateur groupait celles-ci en « domaines », en ensemble de paraphrases, qui étaient censés révéler des processus idéologiques à l'œuvre dans le texte. Dans ce dispositif théorique et méthodologique, on comprend que des mots comme « analyse » et « analyste » aient joué un rôle clé : « analyse » désigne en effet aussi bien la psychanalyse que l'étude du discours et « analyste » aussi bien le psychanalyste que le spécialiste du discours.

L'influence de *L'Archéologie du savoir* de M. Foucault sur l'analyse du discours française a été beaucoup plus indirecte que celle de Dubois ou de Pêcheux, mais considérable. Si Dubois et Pêcheux entendaient s'appuyer sur la linguistique, l'auteur de *L'Archéologie du*

savoir la récuse. En outre, Foucault récuse les démarches qu'il dit « allégoriques », qui comme celles de Pêcheux cherchent à mettre un jour une sorte d'inconscient textuel :

L'analyse de la pensée est toujours *allégorique* par rapport au discours qu'elle utilise. Sa question est infailliblement : qu'est-ce qui se disait donc dans ce qui était dit ? L'analyse du champ discursif est orientée tout autrement ; il s'agit de saisir l'énoncé dans l'étroitesse et la singularité de son événement ; de déterminer les conditions de son existence, d'en fixer au plus juste les limites, d'établir ses corrélations aux autres énoncés qui peuvent lui être liés, de montrer quelles autres formes d'énonciation il exclut. On ne cherche point, au-dessous de ce qui est manifeste, le bavardage à demi silencieux d'un autre discours ; on doit montrer pourquoi il ne pouvait être autre qu'il n'était [...] (1969 : 40).

Ce que Foucault nomme « discours » n'a pas de relation directe avec l'usage de la langue. Ces lignes sont révélatrices :

Ce qu'on décrit comme des « systèmes de formation » ne constitue pas l'étage terminal des discours, si par ce terme on entend les textes (ou les paroles) tels qu'ils se donnent avec leur vocabulaire, leur syntaxe, leur structure logique ou leur organisation rhétorique. L'analyse reste en deçà de ce niveau manifeste, qui est celui de la construction achevée [...] si elle étudie les modalités d'énonciation, elle ne met en question ni le style ni l'enchaînement des phrases ; bref, elle laisse en pointillé la mise en place finale du *texte* (1969 : 100).

Dans ce passage, le mot « analyse » n'évoque aucune procédure de décomposition linguistique des énoncés et il ne fait l'objet d'aucun investissement théorique, à la différence de ce qui se passe dans le courant lacano-althussérien dont participe Pêcheux.

On le voit, même dans un espace aussi restreint que celui de Paris en 1969, dès les débuts de l'analyse du discours des conceptions très diverses sont apparues simultanément. On n'aurait pas grande difficulté à identifier dans la recherche contemporaine des prolongements de ces trois attitudes. La première (Dubois) s'inscrit de manière privilégiée dans les sciences du langage pour analyser les pratiques discursives d'une société ; une seconde (Pêcheux) s'appuie sur la linguistique au nom d'une visée critique d'ordre à la fois philosophique et politique ; une troisième (Foucault) s'éloigne des sciences du langage pour embrasser de vastes configurations, où se mêlent textes, institutions, comportements.

Aujourd'hui, quand les chercheurs utilisent le terme « analyse du discours », en général ils ne prêtent pas non plus grande attention au mot « analyse », qui semble implicitement considéré comme un synonyme d'« étude ». Il y a néanmoins quelques exceptions. Ainsi Barbara Johnstone, qui dans son manuel *Discourse analysis* (2008 : 4) se demande : « Why “discourse *analysis*” rather than “discourseology”...or “discourseography”? » Sa réponse est que l'analyse du discours « typically focuses on the analytical process », car elle examine « aspects of the structure and function of language in use ». Mais B. Johnstone donne aussi à « analyse » un sens beaucoup plus large :

One way of analyzing something is by looking at it in a variety of ways. An analysis in this sense might involve systematically asking a number of questions, systematically taking several theoretical perspectives, or systematically performing a variety of tests.

Such an analysis could include a breaking-down into parts. It could also include a breaking-down into functions (What is persuasive discourse like? What is narrative like?), or according to participants (How do men talk in all-male groups? How do psychotherapists talk? What is newspaper writing like?), or settings (What goes on in classrooms? In workplaces? In sororities?), or processes (How do children learn to get the conversational floor? How do people create social categories like “girl” or “foreigner” or “old person” as they talk to and about each other? (2008 : 4-5)

Il semble qu’ici B. Johnstone prête au terme « analyse » des vertus qui sont en réalité celles de n’importe quelle démarche des sciences humaines et sociales digne de ce nom. On est loin de la problématique de Harris ou de celle de Pêcheux, où « analyse » était étroitement associé à une perspective structuraliste.

En fin de compte, dans l’usage l’interprétation du mot « analyse » interagit avec celle du mot « discours » qui, on le sait, est particulièrement instable, selon qu’on adopte un point de vue de linguiste ou un point de vue proche de celui de Foucault. C’est ainsi que pour James Paul Gee (2011: IX) ou B. Johnstone (2008 : 3) « discourse » signifie « language in-use », et pour Brian Paltridge (2006 : 2) « language beyond the word, clause, phrase and sentence that is needed for successful communication ». A l’opposé, pour M. Jorgensen and Louise Philips (2002 : 1) c’est « a particular way of talking about and understanding the world (or an aspect of the world) ».

L’analyse du discours comme discipline

Beaucoup de spécialistes ne font pas de distinction entre « analyse du discours » et « études de discours » (« discourse studies ») ; d’autres au contraire donnent des définitions très restrictives de l’analyse du discours. Levinson, par exemple, établit une différence (1983 : 286-288) entre « discourse analysis » et « conversation analysis », considérées comme deux approches des interactions orales. Dans le droit fil de son origine structuraliste, « discourse analysis » est ainsi référé aux recherches qui décomposent les conversations en unités hiérarchisées : par exemple le modèle proposé par E. Roulet à Genève dans les années 1980-1990. A présent, si nous regardons le manuel *Conversation Analysis and Discourse Analysis* (2005) de Robin Wooffitt, on peut voir que lui aussi considère la « conversation analysis » et la « discourse analysis » comme deux « methodological approaches to the study of talk » (2005 : 1), mais il fait remonter le terme « discourse analysis » aux travaux de Gilbert and Mulkay sur la sociologie de la connaissance scientifique et y inclut la psychologie discursive de Potter and Wetherell.

Dans ma propre perspective (Maingueneau, 1995), l’analyse du discours est seulement une des disciplines des études de discours : rhétorique, sociolinguistique, psychologie discursive, analyse des conversations, etc. Chacune de ces disciplines est gouvernée par un intérêt spécifique. L’intérêt de l’analyse du discours est d’appréhender le discours comme articulation de textes et de lieux sociaux. Son objet n’est ni l’organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un certain dispositif d’énonciation. La notion de « lieu social » ne doit pas être prise dans un sens trop immédiat : ce lieu peut être

une position dans un champ symbolique (politique, religieux...). En conséquence, l'analyse du discours accorde un rôle clé aux genres de discours, qui ne sont pas considérés comme des types de textes, dans une perspective taxinomique, mais comme des dispositifs de communication, de nature à la fois sociale et linguistique.

18 Si l'analyse du discours est définie par un intérêt spécifique, cela signifie qu'elle n'a pas de données qui lui soient réservées : elle peut étudier les mêmes données que d'autres disciplines du discours, mais à travers son point de vue spécifique. En outre, au cours de la même recherche, l'analyste peut prendre le point de vue de plusieurs disciplines, en les subordonnant à l'intérêt propre de sa discipline. On ne peut pas nier néanmoins que chaque discipline du discours ait des données préférentielles : à l'évidence, l'analyse du discours est moins intéressée par les conversations ordinaires que par les journaux, et l'analyste des conversations moins intéressé par la publicité qu'un spécialiste de rhétorique.

Les trois populations

Très schématiquement, on peut répartir les *discursivistes* en trois populations, étant entendu que le même individu peut selon les circonstances passer de l'une à l'autre.

On peut inclure dans un premier groupe les chercheurs dont la visée est d'ordre « paraphilosophique ». Les questionnements liés au discours leur permettent de réfléchir sur des sujets tels que la différence sexuelle, la subjectivité, le pouvoir, l'écriture, la dissidence... C'est particulièrement le cas de quelques chercheurs relevant des « cultural studies » qui se réclament de la « Theory » poststructuraliste. On peut mentionner, par exemple, G. C. Spivak (1987, 1990, 1999) qui, au carrefour de l'analyse textuelle, de la philosophie, du féminisme et du marxisme s'attache à critiquer les paradigmes occidentaux. On peut également songer, dans le domaine des sciences politiques, à la théorie de l'hégémonie défendue par Laclau et Mouffe (1985) qui s'appuie sur une théorie de la fixation du sens dans un système de différences :

We call *articulation* any practice establishing a relation among elements such that their identity is modified as a result of the articulatory practice. The structured totality resulting from the articulatory practice, we will call *discourse*. The differential positions, insofar as they appear articulated within a discourse, we will call *moments*. By contrast, we will call *elements* any difference that is not discursively articulated (1985: 105).

Cette orientation paraphilosophique est présente dès les origines des études de discours. En France, dès la fin des années 1960, quand émerge l'analyse du discours, on a vu qu'ont coexisté des approches linguistiques (qui domine dans le numéro spécial de la revue *Langages* 13) et des approches qui ont une portée essentiellement critique et philosophique, comme celle de M. Pêcheux, dont à cet égard le logiciel d'« Analyse Automatique du Discours » (Pêcheux, 1969) ne doit pas faire illusion : il visait avant tout à intervenir politiquement dans un débat épistémologique sur les fondements des sciences sociales. Il s'agissait de fonder « une théorie du discours comme théorie générale de la production des effets de sens » ; une théorie qui « ne peut en aucune façon se substituer à une théorie de l'idéologie, pas plus qu'à une théorie de l'inconscient, mais peut *intervenir* dans le champ de ces théories » (Pêcheux, 1969 : 110). C'est

Pêcheux qui met « intervenir » en italique : l'analyse du discours tel qu'il l'entend « intervient », elle ne se laisse enfermer dans aucune discipline constituée, fût-ce celle qui se donne l'idéologie pour objet.

Cette exterritorialité d'une analyse du discours qui circule dans un espace qui n'est ni proprement philosophique ni véritablement intégré dans les sciences humaines et sociales, on la retrouve par exemple à la fin des années 1970 chez deux chercheurs alors proches de Pêcheux, J.-F. Courtine et J.-M. Marandin. De leur point de vue, l'analyse du discours est un lieu transitoire à partir duquel il devient possible de critiquer philosophiquement la sémantique non-marxiste.

L'analyse du discours n'existe que par les marges des disciplines, dites sciences humaines, par ces problèmes qui font retour aux portes closes des nouvelles positivités. Nous le savons pour la linguistique : l'analyse du discours n'est peut-être qu'un long détour pour mettre en cause le postulat d'autonomie de la syntaxe et l'oubli par la linguistique de toute histoire, même et surtout de la sienne. En ce sens, l'analyse du discours n'est qu'une discipline transitoire, artefact de la conjoncture théorique ; en ce sens, elle est nécessaire (1981 : 32).

Dans le second groupe de discursivistes, de loin le plus nombreux, on peut inclure ceux qui utilisent l'analyse du discours comme « méthode qualitative », disponible dans la boîte à outils des sciences humaines et sociales. Ce type de chercheurs considère les approches en termes de discours comme des instruments qui permettent de traiter des corpus et de les interpréter. Leur but principal n'est pas d'enrichir les concepts et les méthodes qu'ils utilisent ; ils travaillent en effet à l'intérieur des cadres qui ont été définis par la discipline à laquelle ils appartiennent : géographie, sociologie, sciences politiques... Le discours est considéré comme donnant des indices qui permettent au chercheur d'accéder à des « réalités » hors du langage.

Le risque d'un tel usage de l'analyse du discours est d'effacer, ou du moins de brouiller la frontière entre l'étude du discours et l'« analyse de contenu » (Berelson 1952, Bardin 1977), qui propose des techniques pour extraire de l'information de documents mais ne prend pas en compte leur structuration linguistique. L'opposition à l'analyse de contenu a pourtant joué un rôle important dans certains actes fondateurs de l'espace du discours. Pêcheux, par exemple, a mené une critique sans concession de l'analyse de contenu, qui, selon lui, prétend « accéder au sens d'un segment de texte, en traversant sa structure linguistique (1969 : 4). Lui fait écho Régine Robin, pour qui « ces études négligent le niveau discursif en tant que tel, comme si les idéologies ne se donnaient pas aussi en tant que système de représentations dans des discours et comme si l'ordre du discours, sa structure ne comportait pas d'implications idéologiques » (1973 : 63). On retrouve des termes voisins chez N. Fairclough, qui récuse « une tendance à considérer le langage transparent, [...] à croire que le contenu social des données linguistiques peut être lu sans prêter attention au langage proprement dit » (1992/2001 : 20).

Le troisième groupe de discursivistes se situe au centre de cet espace de recherche : il inclut les chercheurs du champ des études de discours qui s'efforcent de maintenir un équilibre entre la réflexion sur le fonctionnement du discours et la compréhension de phénomènes d'ordre socio-historique ou psychologique. La plupart ont un fort ancrage dans les sciences du langage. C'est ce groupe qui donne en quelque sorte son assise au champ de recherche dédié au discours.

En cela, ils se distinguent de ceux dont la démarche est plutôt paraphilosophique, qui énoncent des thèses générales sur le discours qu'ils se contentent d'illustrer à l'aide d'analyses ponctuelles de fonctionnements textuels. Ils s'opposent aussi à ceux qui, bien qu'ils se

réclament d'une approche « discursive », pratiquent en fait une forme d'analyse de contenu, cherchant avant tout à repérer dans les textes un certain nombre d'indicateurs significatifs qui leur permettent d'accéder à des représentations ou à des conjonctures socio-historiques.

Unités topiques et non-topiques

Après avoir parlé des chercheurs qui pratiquent l'analyse du discours, j'en viens au discours lui-même. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner (Maingueneau 2003), le discours est abordé à travers deux types de catégories, que j'appelle « topiques » et « non-topiques ». D'un côté, l'analyse se porte sur des structures au-delà de la phrase qui sont en quelque sorte prédécoupées par les pratiques sociales, d'un autre côté elle élabore des corpus qui traversent les frontières des textes et des genres de discours. Ces unités « non-topiques » elles-mêmes se laissent diviser en unités « transverses » et en unités « construites ». Ce n'est qu'un premier repérage, qui exigera d'être enrichi ; il ne peut de toute façon définir a priori toutes les catégories possibles, dans la mesure même où l'ensemble de l'activité de recherche est foncièrement ouverte, où l'existence même d'un espace d'études du discours dans les sciences humaines et sociales n'a rien de définitif et participe d'une certaine conjoncture historique.

Les unités topiques

Les unités que j'appelle *topiques* correspondent à des espaces déjà « prédécoupés » par les pratiques verbales. On peut les appréhender à deux niveaux : celui des unités englobantes (type de discours, lieu discursif, champ discursif, locuteur), et celui des unités qu'elles englobent (genres de discours et positionnements). Mais de toute façon on aboutit toujours à une unité de base, le genre de discours. C'est le mode de groupement de ces genres qui définit des catégories de niveau supérieur.

Le terme « type de discours » reçoit diverses valeurs, selon les auteurs et les traditions. Dans l'analyse du discours francophone, l'usage dominant, que nous suivons ici, est de désigner par là des groupements de genres dans une unité supérieure, stabilisée par un ensemble cohérent de pratiques sociales. Mais le principe qui préside à ces groupements peut relever de deux ordres très divers : celle des sphères d'activité (type de discours administratif, publicitaire, télévisuel...), et celle des lieux d'activités, des institutions (un hôpital, un collège, une agence immobilière, une préfecture, etc.). Dans ce dernier cas, le réseau de genres de discours est celui des genres très divers qui coexistent dans ce lieu.

Le type de discours est un principe de groupement qui correspond à une logique de co-appartenance de genres à une même sphère ou un même lieu d'activité. Mais ce n'est pas du tout la même chose d'aborder le discours politique comme réseau de genres couvrant un secteur déterminé de la société (les productions des partis, les discours au Parlement, les débats télévisés, etc.) ou comme un champ discursif dans lequel s'affrontent des positionnements concurrents, qui se délimitent réciproquement. Certes, les productions discursives que l'on regroupe sous l'étiquette « le discours du Parti Socialiste » relèvent de multiples genres de

discours (journal quotidien, tracts, programmes électoraux, etc.), mais ce qui lui confère son identité, c'est d'être un positionnement qui s'oppose à d'autres dans le champ politique.

Dans cette perspective, les mêmes genres politique peuvent être groupés et abordés de trois manières différentes : 1) comme genres du type de discours politique, 2) comme genres produits à l'intérieur d'un appareil de tel ou tel parti (une cellule, le siège central, un congrès...), 3) comme relevant d'un même positionnement.

Les unités transverses

Les unités transverses, comme l'indique leur nom, ne sont pas découpées par les usagers et ne sont pas enfermées dans les frontières d'un domaine, elles en traversent un nombre très variable, selon le type d'unité concernée. Ces unités transverses peuvent être de nature linguistique ou de nature communicationnelle. Le terme « registre » est plutôt utilisé pour celles qui sont de nature linguistique.

Les registres, définis sur des bases linguistiques, peuvent être d'ordre énonciatif ; ainsi la fameuse typologie établie E. Benveniste (1966) entre « histoire » et « discours », qui a été complexifiée par la suite. Il existe aussi des typologies fondées sur la manière dont sont structurés les textes : ainsi les « séquences » de Jean-Michel Adam (1992). La notion est donc susceptible de recouvrir des choses assez diverses. Ils peuvent aussi être étroitement corrélés à des types de situations de communication, interférant avec des termes comme « style » ou « variété linguistique ». On en a une illustration chez Halliday, qui associe le registre à la diversité des situations de communication (Halliday 1978). A priori l'analyse du discours comme discipline du discours n'a pas vocation à définir et caractériser ces registres linguistiques, mais elle est constamment amenée à les prendre en compte. Ils constituent en effet une articulation privilégiée entre le système linguistique et les genres.

Quant aux unités transverses d'orientation *communicationnelle*, elles reposent sur des critères où se mêlent dans des proportions très variables traits linguistiques et fonctionnels ; on connaît le célèbre schéma des six fonctions de Jakobson ; mais il en existe d'autres, qui s'efforcent de classer les textes en postulant que le langage est diversement mobilisé selon qu'il accomplit telle ou telle fonction dominante : « discours comique », « discours de vulgarisation », « discours didactique », « discours informatif »... Même s'il arrive que certains investissent certains genres privilégiés, ils ne peuvent pas y être enfermés : la vulgarisation, par exemple, est la finalité fondamentale de certains magazines ou manuels, mais elle apparaît aussi dans les journaux télévisés, dans la presse quotidienne, etc.

Les unités construites

Les unités « construites » présentent la particularité d'impliquer beaucoup plus fortement le chercheur, qui, même s'il n'en est pas toujours pleinement conscient, construit ses corpus à partir de catégories topiques, autour de points de fixations qui ne sont pas des domaines découpés par les pratiques sociales. Les unités de ce type supposent une prise de risque beaucoup plus grande, et il n'est pas étonnant qu'elles soient maniées de manière privilégiée par les chercheurs qui se réclament de perspectives « critiques ».

Les formations discursives

La « formation discursive » me paraît relever de ce type d'unité, à condition de lui donner un sens plus restreint qu'à l'accoutumée. C'est, on le sait, une notion qui vient de l'analyse du discours francophone, de M. Foucault précisément, qui l'a introduite en 1969 dans *l'Archéologie du savoir*. En fait, elle souffre et bénéficie tout à la fois d'une double paternité : celle de Michel Foucault, et celle de Michel Pêcheux (Haroche, Henry, Pêcheux 1971). Chez Michel Foucault l'introduction du concept de formation discursive se fait précisément après un travail qui a consisté à dissoudre les unités familières (genre, discipline, œuvre...), autant dire des unités que nous dirions « topiques » : « J'ai pris soin de n'admettre comme valable aucune de ces unités qui pouvaient m'être proposées et que l'habitude mettait à ma disposition » (1969 : 44). Dès lors, il s'agit de « constituer, à partir de relations correctement décrites, des ensembles discursifs qui ne seraient pas arbitraires mais seraient cependant demeurés invisibles » (1969 : 42). La formulation de Foucault montre toute la difficulté de l'entreprise : comment construire une unité qui serait à la fois invisible sans être purement arbitraire ?

Chez Michel Pêcheux (Haroche, Henry, Pêcheux 1971), le terme de « formation discursive » s'inscrit dans le réseau conceptuel de Louis Althusser et de ses collaborateurs qui analysaient la société à l'aide des termes « formation sociale » et « formation idéologique ». La formation discursive est définie comme « déterminant *ce qui peut et doit être dit* (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée » (Pêcheux *et al.* : 102). La parenthèse ouverte dans l'extrait de Pêcheux (« articulés sous la forme... ») peut *a priori* faire l'objet d'une double lecture, selon que l'on met l'accent sur « ce qui peut et doit être dit » ou sur « articulé sous la forme d'une harangue... ». C'est la « position » qui est déterminante, et le genre de discours ne semble pas être autre chose que le lieu où se manifeste quelque chose qui par essence est caché. C'est à l'intérieur des formations discursives que s'opère « l'assujettissement du sujet » idéologique, notion clé de la théorie althussérienne.

Ce qui apparaît ainsi commun aux démarches, pourtant bien différentes, de Foucault et Pêcheux, c'est que la formation discursive se présente comme une unité en quelque sorte masquée par les unités topiques, un système de règles invisibles. L'analyste est celui qui trace de nouvelles scissions dans l'espace prédécoupé du discours. Il me paraît préférable de revenir à la perspective originelle de Pêcheux et Foucault, celle d'unités profondément inscrites dans l'histoire et qui traversent les unités topiques.

Ces unités se construisent autour d'un foyer, dont la nature est très variable. Des unités comme « le discours raciste », « le discours postcolonial », « le discours libéral », « le discours patronal », « le discours antillais », par exemple, sont constamment employées en analyse du discours. Elles ne peuvent pas être délimitées par des frontières autres que celles qu'a posées le chercheur. Les corpus auxquels elles correspondent peuvent contenir des énoncés relevant de types et de genres de discours les plus variés ; ils peuvent même, selon la volonté du chercheur, mêler corpus d'archives et corpus construits pour la recherche (sous forme de tests, d'entretiens, de questionnaires...). Le chercheur est obligé de constituer des corpus hétérogènes ; s'il rassemble un corpus constitué de textes du même genre il perd ce qui fait l'intérêt heuristique de la formation discursive. La constitution de corpus hétérogènes ne signifie pas nécessairement

qu'on échappe à l'homogène : à un niveau supérieur on peut réduire l'hétérogénéité du corpus en considérant que ses multiples constituants convergent vers un foyer unique, quelque « mentalité » du patronat ou des racistes par exemple qui, à des degrés et selon des stratégies divers, serait inconsciemment partagée par les multiples énoncés concernés. C'est d'ailleurs ce que postulent plus ou moins explicitement un certain nombre de travaux qui se réclament de l'Analyse Critique du Discours : il existerait une sorte de force cachée qui se manifesterait de multiples façons à travers les énoncés racistes ou colonialistes.

40 Les formations discursives que nous venons d'envisager sont construites autour d'une identité productrice d'énoncés, qui sont censés symptomatiques de cette identité. Une autre manière de construire une formation discursive, c'est de définir un corpus autour d'un foyer thématique : ce qui suscite une production discursive à un moment et dans un espace donnés, d'extension très variable (« les demandeurs d'asile », « l'avortement », « le 11 septembre »...).

Les parcours

Construire un parcours, c'est déployer à travers l'interdiscours un réseau d'éléments (qui peuvent être des unités lexicales, des groupes de mots, des phrases, des fragments de textes, des textes), sans viser à dégager des espaces de cohérence, à constituer des totalités. Le chercheur entend au contraire déstructurer les unités instituées en définissant des cheminements inattendus, mettant ainsi à jour des relations insoupçonnées à l'intérieur de l'interdiscours. Les recherches en termes de parcours sont aujourd'hui considérablement facilitées par l'existence de logiciels qui permettent de traiter de très vastes ensembles de textes.

Des parcours qui portent sur un élément procédural (tel type de métaphore, telle forme de discours rapporté, de dérivation suffixale, de construction syntaxique, de connexion textuelle...), à moins qu'ils ne soient effectués sur un ensemble discursif bien spécifié (tel genre ou type de discours, tel positionnement, tel registre communicationnel), n'intéressent que faiblement l'analyste du discours. Il se consacrera plutôt à des parcours fondés sur des matériaux d'ordre lexical ou textuel : par exemple la reprise ou les transformations d'une même formule dans une série diversifiée de textes, ou encore les multiples recontextualisations d'un « même » texte. Le travail qui a été mené sur la formule « épuration ethnique » et ses substituts par A. Krieg-Planque (2003) est à cet égard significatif : il n'est pas question de chercher le « vrai » sens de la formule, mais avant tout d'explorer une dispersion, une circulation.

Il ne peut pas y avoir analyse du discours sans unités topiques, mais celles-ci ne peuvent à elles seules rendre raison du fonctionnement du discours. Replier le champ de l'analyse du discours sur les unités topiques est sans doute rassurant, mais c'est dénier la réalité du discours, qui est par nature intrication des unités façonnées par l'usage du discours et de l'interdiscours à travers lequel se construisent parcours et formations discursives. L'interdiscours n'est pas un ajout contingent au discours. Pas plus qu'on ne conçoit une analyse de discours qui ignorerait les unités topiques, on ne conçoit une analyse du discours conséquente qui pourrait ignorer que ces unités émergent de l'interdiscours et en redistribuent sans cesse les éléments. Toute clôture apparaît en fait traversée par une relation constitutive et multiforme à l'interdiscours ; ce que l'analyse du discours francophone exprime en termes de « primauté de l'interdiscours sur le discours » et d'autres, inspirés par M. Bakhtine, en termes de « dialogisme ». Comprendre le

mode d'inscription du discours dans l'interdiscours, c'est accéder à l'identité de ce discours, et non s'en détourner.

44La dualité unités topiques/non-topiques ne signifie pas que l'analyse du discours soit hétérogène, mais qu'elle est creusée par une faille constitutive, dans la mesure où le discours est inscription dans l'interdiscours. Il est impossible de faire une synthèse entre une approche qui s'appuie sur des frontières et une approche qui les déjoue : cette dernière se nourrit des limites par laquelle la première s'institue. Entre les deux il y a une asymétrie irréductible. Le sens est à la fois frontière et subversion de la frontière, à la fois négociation entre des lieux de stabilisation de la parole et des forces qui excèdent toute localité.

Attitudes herméneutiques et non-herméneutiques

Si nous considérons à présent de quelle façon sont abordés les discours, on peut distinguer deux grandes attitudes, que je qualifierai d'« herméneutique » et de « non-herméneutique ».

L'attitude herméneutique vise à dévoiler, à dé-couvrir ce que les textes sont censés cacher. En revanche, l'attitude non-herméneutique vise à intégrer les éléments dans des unités complexes (des textes, des genres, des configurations discursives), sans partir du principe que les textes sont faits pour cacher quelque chose.

La démarche de Pêcheux offre un bon exemple d'attitude herméneutique. En brisant la continuité des textes, il entendait faire apparaître des relations invisibles que le texte était voué à cacher et qui en même temps le constituaient. On a vu qu'une telle démarche se situe à l'opposé de celle de Foucault dans *l'Archéologie du savoir*, qui articulait les divers composants de l'activité discursive intégrée dans une praxis sociale.

L'attitude herméneutique qui prévaut en analyse du discours a en règle générale une visée dénonciatrice. Il y a en effet depuis le début de la culture occidentale une sorte de symétrie entre une herméneutique qu'on peut dire « claire », tournée vers les textes qui font autorité, sources de Bien, à travers la lecture desquels l'exégète doit élaborer son identité, et une herméneutique que je dirai « sombre », dans laquelle les relations sont inversées : les textes sont commentés pour ruiner l'autorité qu'ils prétendent avoir, pour mettre en évidence l'inavouable qu'ils masqueraient de façon nécessaire. Cette ambivalence trouve à se dire dans un épisode légendaire de la vie d'Esopé, qui, devant acheter l'aliment le meilleur et l'aliment le pire, acheta chaque fois de la langue, arguant que c'était la meilleure des choses et la pire aussi.

L'herméneutique « claire » se voue à l'interprétation des textes prestigieux (littéraires, philosophiques, religieux...). Les institutions qui soutiennent ce dispositif garantissent

- que le texte considéré est singulier, extra-ordinaire : par lui une Source transcendante délivre un message ;
- que ce message traite de questions portant sur les fondements ;
- que ce message est nécessairement caché ;
- qu'il faut une exégèse, une « lecture » non immédiate du texte pour le déchiffrer : le commun des mortels n'y a pas directement accès. Cette lecture implique à la fois 1) l'existence de techniques complexes, qui font l'objet d'un apprentissage, 2) une relation privilégiée du lecteur avec la Source du texte. Mais ici un débat récurrent oppose ceux

qui privilégient la légitimation conférée par la maîtrise de techniques à ceux qui privilégient l'expérience personnelle, le charisme.

Tout texte qui s'inscrit dans cette herméneutique claire est un monument, il demeure, toujours au-delà de la contingence des interprètes qui s'attachent à lui. Plus il est interprété, plus il apparaît énigmatique. Dans un tel dispositif, le texte est censé recéler un « autre sens », qui ne peut être ni littéral ni trivial. Toute évidence ne peut donc être que suspecte : même les textes qui paraissent les plus transparents exigent du destinataire qu'il découvre du sens caché.

Face à ce dispositif herméneutique « clair » se trouve le dispositif « sombre », celui qu'impliquent par exemple de nombreux travaux d'Analyse Critique du Discours. Ses présupposés sont opposés. Le texte à interpréter n'a pas besoin d'être extra-ordinaire ; l'herméneutique sombre peut porter sur n'importe quel texte : de la conversation ordinaire au texte religieux en passant par les journaux. L'analyste doit résister à deux tentations symétriques : se laisser abuser par le caractère d'évidence qu'impose subrepticement le texte « ordinaire », ou par l'autorité trompeuse du texte qui est censé extra-ordinaire. L'exégèse a en effet ici une force désacralisante : même quand le texte se veut extra-ordinaire, il est ramené à l'ordinaire. A travers le texte ce n'est pas une Source transcendante qui s'exprime, mais une ou des puissance(s) négative(s) (intérêt de classe, racisme, machisme...), qui ressortissent à la préservation d'une domination.

Contrairement à l'herméneutique « claire », réservée à des textes prestigieux, l'herméneutique « sombre » aborde toutes sortes de textes, y compris les échanges les plus familiers. L'interprète, par son analyse, montre qu'il est supérieur aux textes qu'il étudie. L'analyse, au lieu de rendre le texte plus énigmatique, réduit la profusion du sens : derrière la beauté des apparences, on retrouve le racisme, le sexisme, l'intolérance... Mais comme dans l'herméneutique « claire », il faut une méthodologie appropriée pour rendre visible ce que les textes sont voués à cacher ; en outre, la compétence technique ne suffit pas : pour bien travailler, l'interprète est censé adhérer à certaines valeurs reconnues par la communauté.

Approches critiques et non-critiques

La distinction entre attitudes herméneutiques et non-herméneutiques interfère avec la distinction entre approches critiques et non-critiques, mais ils appartiennent à deux ordres distincts : une étude peut être critique et non-herméneutique ou herméneutique et non-critique. C'est le cas par exemple dans de nombreux travaux sur le discours politique : ils recherchent des intérêts cachés derrière les textes sans adopter pour autant un point de vue critique sur le discours.

Pour beaucoup, la Critical Discourse Analysis est une approche du discours qui est spécialisée sur quelques thèmes : racisme, sexisme, antisémitisme, fascisme... En fait, il existe des approches critiques de diverses formes, des plus « maximalistes » aux plus « minimalistes ».

Pour la perspective « maximaliste », les sciences humaines et sociales doivent prendre part à un projet de transformation de la société. L'analyse du discours doit critiquer à la fois certains usages du discours et les conditions mêmes de la connaissance. Il ne saurait donc y

avoir de différence entre approches critiques et non-critiques : une véritable analyse du discours doit être critique. C'était la position de M. Pêcheux et de ses collaborateurs qui considéraient que l'analyse du discours impliquait une transformation sociale gouvernée par la pensée marxiste. C'était aussi, dans un contexte théorique très différent, la position de la « théorie critique » (*Kritische Theorie*) de l'école de Francfort (M. Horkheimer) qui reprenait certains aspects du marxisme pour défendre l'idée que la philosophie et les sciences sociales devaient développer des relations étroites entre théorie critique et pratique sociale.

Pour une perspective « minimaliste », en revanche, la frontière entre analyse du discours et analyse critique du discours est préservée : l'approche critique est seulement une branche de l'analyse du discours qui est spécialisée dans la critique de dysfonctionnements sociaux. Ainsi, l'analyse critique ajoute seulement une orientation critique à une analyse du discours qui, par nature, n'est pas critique. Pour le dire simplement, l'analyse du discours décrit des pratiques alors que l'analyse critique montre comment le discours peut cacher des relations de pouvoir, des préjugés discriminatoires, etc.

Mais il n'est pas besoin d'adopter une conception maximaliste pour penser que l'analyse du discours possède par nature une dimension critique, même quand les chercheurs ne se réclament pas explicitement d'une visée critique. L'analyse du discours, sans se prétendre critique au sens habituel du terme, repose sur des évaluations, par la sélection même des énoncés qu'elle étudie. L'infinité des corpus possibles fait que les objets qu'elle se donne sont « rares », qu'à un moment donné, très peu de textes font l'objet d'une investigation d'ordre discursif : le seul fait de s'intéresser à tel ou tel corpus est inévitablement un acte de positionnement, l'affirmation d'une importance. Les choix qu'opèrent les chercheurs sont nécessairement liés à des intérêts d'ordres très divers. Ce n'est pas un hasard si à ses débuts l'analyse du discours française a privilégié les corpus politiques et parmi eux presque exclusivement ceux empruntés à la gauche ; il a fallu attendre les années 1980 pour que les corpus de droite soient pris en compte, et encore s'agit-il essentiellement de l'extrême droite. Si les partis centristes ou de la droite modérée, qui jouent pourtant un rôle clé dans la vie politique, n'ont jusqu'ici guère été étudiés, c'est sans nul doute parce que ce n'était pas de l'intérêt des analystes. Reconnaître de tels intérêts, c'est simplement appliquer à l'étude du discours ce qui vaut de tout discours. J. P. Gee emploie à ce propos le terme « politique » :

We will see that language-in-use is everywhere and always 'political' [...] By 'politics I mean how *social goods* are thought about, argued over, and distributed in society. "Social goods" are anything that a group of people believes to be a source of power, status, value, or worth (2005 : 1-2).

Le caractère critique des études de discours se révèle plus nettement dans leur attitude qu'on pourrait dire foncièrement désacralisante, en ce sens qu'un « discursiviste » se refuse à considérer que certaines zones de la production verbale pourraient être inaccessibles : une analyse du discours philosophique ou littéraire est tout aussi légitime qu'une analyse des graffitis, des conversations, des tracts publicitaires ou des textes administratifs. On retrouve d'ailleurs là une des valeurs assumées dans l'histoire par la notion de « critique » : au 17^e siècle, on parlait de « critique » pour l'étude rationnelle des textes anciens et en particulier de la Bible. On peut évoquer ici l'*Histoire critique du vieux Testament* (1678) de Richard Simon : le texte

sacré y était traité comme un texte profane. L'analyse du discours elle aussi a pour effet inévitable de dissiper l'aura qui entoure certains textes fétichisés.

Au-delà, le seul fait d'analyser le fonctionnement d'un texte ou d'une conversation a déjà une force critique. L'analyse du discours conteste un certain nombre d'illusions constitutives de l'idéologie spontanée des locuteurs : en particulier celle de croire qu'ils disent ce qu'ils pensent, qu'ils utilisent le langage comme un simple instrument, que le discours reflète une réalité déjà là, etc. Toute analyse du discours implique que l'on assume une perte de maîtrise des Sujets, et plus radicalement la catégorie même du Sujet, dispersée dans une pluralité de pratiques discursives réglées et dominé par un interdiscours. Au-delà de visées militantes immédiates, c'est par nature une activité subversive, qui touche à des illusions constitutives des sujets parlants.

L'analyse du discours n'est en effet réellement critique que si elle n'autonomise pas les textes, qu'elle les rapporte à des pratiques sociales et à des intérêts situés. Une analyse du discours religieux ou scientifique, par exemple, implique la prise en compte des institutions qui produisent et gèrent ces textes, et pas seulement de leurs contenus. Or une telle démarche a une force critique considérable : l'attention prêtée aux institutions qui rendent possible un discours est plus déstabilisante que bien des dénonciations qui ne portent que sur les contenus.

L'affirmation de l'existence d'un « ordre du discours » met ainsi en suspens toute tentative de naturalisation de la relation entre le discours et le monde. En bref, toute approche du discours implique un effort d'arrachement aux fausses évidences.

De toute façon, les attitudes ouvertement critiques et non-critiques s'impliquent l'une l'autre. Une bonne analyse critique exige que l'on s'appuie sur une prise en compte précise des fonctionnements textuels ; réciproquement, l'étude du fonctionnement du discours oblige à assumer le fait que le discours n'est jamais neutre, qu'il est toujours porté par des intérêts.

Conclusion

Par nature, la position des études de discours dans les sciences humaines et sociales est à la fois forte et faible. Elle est forte parce que ces recherches sont situées au carrefour de tous les champs de savoir : toutes les disciplines sont soumises à l'ordre du discours, dans la mesure où le discours est le lieu où se construit la réalité sociale et où toute entreprise de connaissance relève du discours. Mais sa position est faible également. La plupart des chercheurs en sciences humaines et sociales minimisent son rôle avec d'autant plus de facilité qu'elle apparaît comme un surplus décoratif à ces massifs que sont la société, la psyché ou le langage.

Le monde contemporain est un monde où on étudie du « discours », comme la Grèce antique était un monde où il y avait de la rhétorique. L'une et l'autre sont des pratiques discursives inscrites dans l'histoire, indissociables des sociétés qui leur donnent sens. L'analyse du discours n'est pas une discipline nouvelle, qui est venue combler un manque, prendre en charge des phénomènes jusqu'ici négligés, comme si le monde des choses attendait qu'on s'intéresse à un secteur jusque là en pointillés, en manque d'analyse, comme si à Saussure il suffisait d'ajouter Bakhtine, à une linguistique de « langue » une linguistique de la « parole ». Si l'analyse du discours a émergé, c'est parce qu'il s'est produit une transformation dans la configuration du savoir, et pas seulement le comblement d'un vide à l'intérieur de la

linguistique. On ne dira donc pas que l'analyse du discours « exporte » ses démarches vers la sociologie, l'histoire, la psychologie... : ces dernières n'« importent » des concepts d'ordre discursif que dans la mesure où elles sont déjà travaillées par ce qui a rendu possible l'émergence des études de discours.

Bibliographie

- Adam, Jean-Michel. 1992. *Les textes : types et prototypes* (Paris : Nathan)
- Bardin, Laurence. 1977. *L'analyse de contenu* (Paris : PUF)
- Berelson, Bernard. 1952. *Content Analysis in Communication Research* (Glencoe, IL : Free Press)
- Courtine, Jean-Jacques & Jean-Marie Marandin. 1981. « Quel objet pour l'analyse du discours ? », Concin, Bernard, Jean Jacques Courtine, Françoise Gadet, Jean-Marie Marandin & Michel Pêcheux. (éds.). *Matérialités discursives* (Lille : Presses Universitaires de Lille), 21-34
- Dubois, Jean. 1962. *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872* (Paris : Larousse)
- Dubois, Jean & Joseph Sumpf (éds.). 1969. « L'Analyse du discours », *Langages* 13
- Fairclough, Norman. 1992/2001. *Discurso e mudança social* (Brasília : Editora Universidade de Brasília), trad. de *Discourse and Social Change* (Oxford, UK, & Cambridge, MA : Polity Press & Blackwell)
- Foucault, Michel. 1969. *L'Archéologie du savoir* (Paris : Gallimard)
- Gee, James Paul. 2005. *An Introduction to Discourse Analysis* (New York & London : Routledge)
- Goffman, Erwin. 1981. *Forms of talk* (Oxford : Blackwell)
- Halliday, Michael. 1978. *Language as social semiotics* (London : Edward Arnolds)
- Haroche, Claudine, Paul Henry & Michel Pêcheux. 1971. « La sémantique et la coupure saussurienne », *Langages* 24, 93-106
- Harris, Zellig. Sabetai. 1969. « L'Analyse du discours », *Langages* 13, 8-45
- Irigaray, Luce. 1969. « L'énoncé en analyse », *Langages* 13, 111-122
- Johnstone, Barbara. 2008. *Discourse analysis* (Oxford : Blackwell)
- Jørgensen, Marianne & Louise Philips. 2002. *Discourse analysis as Theory and Method* (London : Sage)
- Krieg-Planque, Alice. 2003. « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire* (Paris : CNRS Editions)
- Laclau, Ernesto & Chantal Mouffe. 1985. *Hegemony and Socialist Strategy. Towards a Democratic Radical Politics* (London : Verso)
- Levinson, Stephen. 1983. *Pragmatics* (Cambridge : CUP)
- Maingueneau, Dominique. 1987. *Nouvelles tendances en analyse du discours* (Paris : Hachette)
- Maingueneau, Dominique. 1995. « Présentation », *Langages* 117, 5-11
- Maingueneau, Dominique. 1999. « Analysing self-constituting discourses », *Discourse studies* 1 : 2, 175-200

- Maingueneau, Dominique. 2003. « Quelles unités pour l'analyse du discours ? », *Romanistisches Jahrbuch* 53, 109-118
- Maingueneau, Dominique. 2011. « Pertinence de la notion de formation discursive en analyse du discours », *Langage et Société* 135, 87-99
- Matoré, Georges. 1953. *La méthode en lexicologie* (Paris : Didier)
- Paltridge, Brian 2006. *Discourse analysis* (London : Continuum)
- Pêcheux, Michel. 1969. *Analyse automatique du discours* (Paris : Dunod)
- Spivak, Gayatri Chakravorty. 1987. *In Other Worlds : Essays in Cultural Politics* (London : Methuen)
- Spivak, Gayatri Chakravorty. 1990. *The Post-Colonial Critic : Interviews, Strategies, Dialogues*, Harasym Sarah, éd. (London : Routledge)
- Spivak, Gayatri Chakravorty. 1999. *A Critique of Post-Colonial Reason : Toward a History of the Vanishing Present* (Cambridge, MA : Harvard University Press)
- Wagner, Robert-Léon. 1967. *Les vocabulaires français* (Paris : Didier)
- Wooffitt Robin. 2005. *Conversation Analysis and Discourse Analysis. A Comparative and Critical Introduction* (London : Sage)